

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 14 juillet 2020, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Luc Lambert, directeur général
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2020-07-107

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 25 mai, 9 et 29 juin 2020
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6 - Enseigne de la Municipalité
- 7- CSRL – Frais d'utilisation de la bibliothèque
- 8- Autres sujets : Terrassement Laurent Lelièvre – Demande d'autorisation pour utiliser l'eau du réseau d'aqueduc
Poursuite au civil - Dossier M. Sylvain Roy
- 9- Période de questions
- 10- Clôture de la session

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert.

2020-07-108

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAUX DU 25 MAI, 9 ET 29 JUIN 2020

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte les procès-verbaux du 25 mai, 9 et 29 juin 2020 tels que rédigés.

2020-07-109

CORRESPONDANCE

Le directeur général informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de juin 2020.

2020-07-110

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de juin 2020 en y ajoutant la facture de Duguay Sanitaire Inc. au montant de 218.45 \$.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de juin 2020.

2020-07-111

ENSEIGNE DE LA MUNICIPALITÉ

Ce point est remis à une séance ultérieure.

2020-07-112

CSRL – FRAIS D'UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de payer, à même le surplus, à la commission scolaire René-Lévesque (CSRL) les frais d'utilisation 2019 de la bibliothèque au montant de 2 685.01 \$.

2020-07-113

TERRASSEMENT LAURENT LELIEVRE – DEMANDE D'AUTORISATION POUR UTILISER L'EAU DU RÉSEAU D'AQUEDUC

CONSIDÉRANT QUE Terrassement Laurent Lelièvre demande à la Municipalité l'autorisation d'utiliser l'eau du réseau d'aqueduc pour effectuer des travaux d'installation de tourbe pour les stationnements en pavé ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise Terrassement Laurent Lelièvre à utiliser l'eau du réseau d'aqueduc pour des travaux de terrassement et de stationnement pour des citoyens de la Municipalité. Un employé de la Municipalité donnera accès à une borne fontaine sauf en période de sécheresse.

2020-07-114

POURSUITE AU CIVIL – M. SYLVAIN ROY

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal mandate Me William Assels afin de poursuivre au civil monsieur Sylvain Roy pour les frais de démolition d'une remorque.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2020-07-115

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20.15 heures.

Roberto Blondin, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »